



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

XÉNOPHOBIE

Plus de 150 Congolais rapatriés d'Afrique du Sud



L'opération de rapatriement volontaire des ressortissants congolais vivant en Afrique du Sud, initiée par les plus hautes autorités du pays, a permis le retour de plus de 150 personnes à Brazzaville.

« Vous voici enfin rentrés chez vous en toute sécurité. Nous vous assurons que les dispositions ont été prises par le gouvernement pour vous mettre dans de bonnes conditions, en attendant que les familles aient des possibilités de vous accueillir », a déclaré le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à l'arrivée, le 5 juillet, de la première vague de provenance de Johannesburg.

Page 7

Le Premier ministre rassurant les expatriés /DR

PORT DE POINTE-NOIRE

400 mètres de quai déjà réalisés au Môle Est



Une vue du quai en construction au Môle Est, au port de Pointe-Noire

Les travaux du nouveau terminal à conteneurs, le Môle Est, en construction au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), ont franchi une étape décisive avec 400 mètres de quai déjà réalisés sur les 750 prévus.

La nouvelle plateforme portuaire de Congo Terminal est conçue pour absorber la croissance des volumes de marchandises attendue dans les prochaines années au PAPN.

Page 16

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les collectivités francophones en conclave à Pointe-Noire

Trente collectivités territoriales francophones issues de neuf pays (Arménie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Maroc, Congo et Sénégal) se réunissent, du 7 au 10 juillet à Pointe-

Noire, dans le cadre du programme de coopération interrégionale « Territoires francophones pour l'économie sociale et solidaire ». Cette rencontre, la deuxième

du genre après celle organisée en avril 2025 à Agadir, au Maroc, vise à identifier les leviers territoriaux permettant de soutenir l'entrepreneuriat.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Des évaluateurs du Gabac en formation à Brazzaville

Plus d'une cinquantaine d'évaluateurs et experts venus de plusieurs pays prennent part à une session de formation consacrée à la lutte contre le blanchiment d'argent. Organisée par le secrétariat permanent du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent

en Afrique centrale (Gabac), en collaboration avec Giaba, SecFin Africa et le GIZ, cette session vise à renforcer les connaissances techniques des évaluateurs aux standards internationaux dans la répression contre le blanchiment des capitaux, le financement du

terrorisme et la prolifération des armes légères.

Page 3

Éditorial

Laboratoires

Page 2

ÉDITORIAL

Laboratoires

Dans sa vocation de moteur du progrès socio-économique et en vue de contribuer au développement national, l'université congolaise doit disposer de laboratoires de recherche à la hauteur des ambitions du pays. Les pouvoirs publics conjuguent des efforts dans ce sens avec la récente dotation en équipements à l'université Denis-Sassou-N'Guesso.

Au sein de cet établissement de l'enseignement supérieur, les laboratoires des énergies renouvelables et réseaux intelligents, de génie énergétique, du contrôle qualité des denrées alimentaires, du bâtiment et des travaux publics ; l'unité d'analyses physico-chimiques de l'eau et d'autres facultés ont reçu du matériel.

Une délégation des parlementaires y a effectué une visite il y a quelques jours pour s'assurer que dans le cadre du budget de l'État exercice 2025, les crédits alloués pour l'acquisition des équipements ne souffrent ni de problèmes de décaissement ni de problèmes de gestion.

L'expérience ainsi amorcée devrait être consolidée pour implanter plus de laboratoires universitaires et promouvoir une recherche scientifique adaptée aux besoins du pays en produisant des solutions pratiques sur des questions de développement.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'ambassadrice du Maroc échange avec la ministre de la Sécurité sociale

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre le Congo et le Maroc, la ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a échangé, le 2 juillet à Brazzaville, avec l'ambassadrice du Royaume du Maroc au Congo, Najoua El Berrack, sur une feuille de route commune.

L'ambassadrice a souligné lors de la rencontre l'importance de l'apprentissage mutuel. Elle a indiqué que les discussions ont permis de décliner l'accord-cadre marocain sur tous les secteurs relevant du ministère de la Sécurité sociale, afin d'explorer les possibilités de coopération et de co-construction. « On a discuté des possibilités de coopération entre nos deux pays et entre nos deux expériences. C'est dans ce cadre qu'on va faire une feuille de route pour aboutir à un travail de co-construction et d'accélération d'une belle expérience, je dirais congolo-marocaine », a expliqué Najoua El Berrack.

Elle a également évoqué la perspec-



La poignée de main entre la ministre et l'ambassadrice/Adiac

« On a discuté des possibilités de coopération entre nos deux pays et entre nos deux expériences. C'est dans ce cadre qu'on va faire une feuille de route pour aboutir à un travail de co-construction et d'accélération d'une belle expérience, je dirais congolo-marocaine »

tive d'une visite de la ministre au Maroc pour travailler sur ces questions avec son homologue marocain, ainsi qu'avec l'ensemble des institutions œuvrant dans le domaine de la prévoyance sociale et de la solidarité. Cette volonté de renforcer le partenariat dans le domaine social s'inscrit dans la continuité des échanges déjà menés avec d'autres départements ministériels congolais, notamment

sur les questions de coopération universitaire et d'action humanitaire. Cette rencontre relève de la dynamique de coopération engagée entre les deux pays, après l'accréditation récente de la diplomate marocaine. Des échanges ont déjà eu lieu avec plusieurs membres du gouvernement pour identifier les opportunités de partenariat.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raïlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

BLANCHIMENT D'ARGENT

Les évaluateurs du Gabac en formation

Le secrétariat permanent du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) a ouvert, le 6 juillet à Brazzaville, la deuxième session de formation au profit des évaluateurs de ce groupe. Cette activité vise à renforcer leurs capacités techniques afin de leur permettre d'accomplir leur mission régaliennne avec professionnalisme.

La session de formation de Brazzaville est organisée par le secrétariat du Gabac, en collaboration avec Giaba, SecFin Africa et le GIZ. Cinquante-deux évaluateurs et experts venus du Congo, de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Tchad, du Cameroun et de la Centrafrique participent à cette formation de cinq jours.

Jusqu'au 10 juillet, ils vont, à travers des enseignements transmis par des experts de SecFin Africa et de Giaba, renforcer leurs connaissances techniques des standards internationaux, leur permettant de mieux conduire la répression contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes légères dans l'espace juridictionnel du Gabac. L'objectif étant de promouvoir la maîtrise des mécanismes de mise en œuvre de la répression, l'amélioration des procédures et des pratiques d'évaluation, conformément aux prescriptions dévolues à tout évaluateur.

« Au cours de ces cinq jours,



Des participants à l'ouverture de la formation/Adiac

vous serez appelés à approfondir votre compréhension des méthodologies d'évaluation, à analyser des études des cas pratiques, et à harmoniser vos approches afin de garantir la cohérence et la crédibilité de nos travaux. Etre évaluateurs, c'est assumer une responsabilité majeure : celle d'apprécier avec rigueur, objectivité et professionnalisme

les dispositifs nationaux, tout en formulant des recommandations constructives et adaptées aux réalités de chaque Etat. La crédibilité du Gabac sur la scène internationale dépend de son corps évaluateur », a souligné le secrétaire général du Gabac, André Kanga, dans son mot d'ouverture.

En vue d'atteindre l'objectif assigné, il a exhorté les partici-

pants à la nécessité de mettre en œuvre trois exigences majeures, à savoir la rigueur méthodologique, l'esprit de coopération, ainsi que l'éthique et la confidentialité. Le secrétaire général les a invités, par ailleurs, à partager les expériences et à cultiver l'esprit d'excellence afin de bâtir ensemble des systèmes financiers plus transparents et résilients.

Dans leurs allocutions respectives, les représentants de SecFin Africa et de GIZ ont salué la tenue de cette session et rassuré de leur appui multiforme au Gabac afin de prévenir et de combattre ensemble les flux financiers illicites estimés cette année à plus de 80 milliards de dollars.

Le Gabac est une institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Créé en 2000, il est l'organisme régional de référence de type Gafi, chargé de promouvoir et de coordonner la lutte contre la criminalité financière dans la sous-région. Ses principales missions portent sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, les produits du crime, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Le Gabac œuvre aussi dans la mise en place et la coordination des mesures législatives et réglementaires concertées au sein des États membres ainsi que dans l'évaluation du niveau de conformité et l'efficacité des dispositifs nationaux.

Firmin Oyé

INDUSTRIALISATION

La production de la société Induco attire l'attention des députés

La délégation de la Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget (Ecofin) de l'Assemblée nationale a visité, le 3 juillet, les installations de la société Industrie du Congo (Induco) et a salué la qualité de la production.

Basée à Massissia, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou, Induco fait partie des entreprises bénéficiaires des conventions d'établissement offertes par le gouvernement dans les lois de finances pour leur permettre de développer leurs différentes activités. Fonctionnelle depuis 2021, l'usine emploie près de 700 personnes, dont des hommes et des femmes. Elle excelle dans la fabrication, entre autres, des matelas, des chaussures, des articles de ménage, de la tuyauterie, des emballages, de la peinture et de détergent.

La Commission Ecofin qui a entrepris depuis environ huit mois une série de missions de contrôle des conventions d'établissement a visité les différentes unités de production d'Induco. « Aujourd'hui, nous avons jugé bon de venir sur le terrain pour constater si ce qui était prévu dans les conventions d'établissement a été respecté. Nous avons surtout constaté la diversité de produits que nous avons sur le marché et nous ne sommes pas surpris qu'ils soient effectivement issus de l'Induco. Nous nous sentons très satisfaits et très contents », s'est réjoui le premier vice-président de la

Commission, Marien Mobondzo Endzonga.

Selon lui, ces conventions devraient aussi permettre la création d'un certain nombre d'emplois. C'est ce qui est fait à l'Induco où des centaines d'emplois sont effectivement créés. En accompagnant les entreprises privées dans le cadre des conventions d'établissement, l'Etat vise la réduction des importations de certains produits en privilégiant la production locale. « Nous sommes dans le cadre d'une substitution aux importations. Donc, il s'agit pour nous de voir quelles sont les nouvelles mesures que nous devons prendre en fonction des évolutions de notre industrie et comment l'Etat, le Parlement, doivent accompagner notre industrie locale. Le cas ici est la production qui est faite par Induco », a insisté le chef de la délégation.

Face aux problèmes que rencontre cette entreprise en matière d'électricité, les députés ont promis de l'accompagner dans l'installation des panneaux solaires photovoltaïques. En effet, Induco a reçu la sollicitation d'un partenaire lui proposant une solution alternative de produc-



tion d'énergie par les panneaux solaires photovoltaïques. Une initiative que l'Assemblée nationale pourrait accompagner. « Nous allons voir dans quelle mesure la loi de finances peut accompagner l'importation aujourd'hui, parce que tout ce qui concerne les panneaux photovoltaïques doit être importé. Nous allons examiner comment travailler pour que le coût de la production en énergie par panneaux photovoltaïques soit un peu au rabais, pour qu'en dehors du courant produit par E2C et des groupes

électrogènes qui demandent du gasoil, qu'il y ait une autre énergie alternative », a conclu Marien Mobondzo Endzonga, soulignant la nécessité d'être au plus près des industriels pour booster le développement économique du pays.

Se félicitant de cette visite, le directeur général d'Induco, Fouad El-Sahely, a indiqué que sa société se développe depuis trois ans sur l'industrie locale. « Nous avons besoin d'être accompagnés dans toutes les difficultés que nous rencontrons pour nous dé-

velopper encore dans l'industrie. Si nous n'avions pas bénéficié de cette convention, nous n'aurions pas pu investir dans l'industrie. Aujourd'hui, il faut penser à développer l'industrie au Congo, il faut se préparer à l'arrivée de la Zone de libre-échange continentale africaine. Le Congo peut devenir un pays industriel, exportateur au lieu de demeurer un importateur. Ici, chaque année, nous sommes en train de développer un nouveau produit », a-t-il informé.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSFORMATION DU BOIS

Le ministre Michel Djombo en visite à Ngombé et Pokola

Après avoir visité quelques unités industrielles à Brazzaville, le ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, a mis le cap le week-end dernier sur le département de la Sangha, au Nord du pays, où il s'est enquis du fonctionnement de deux usines de transformation de bois implantées dans la communauté de Pokola et dans la localité de Ngombé.

En compagnie du préfet de la Sangha, Edouard Denis Okouya, et des cadres du département, le ministre Michel Djombo s'est rendu auparavant à Ngombé. Là-bas, il a visité l'usine de la société IFO, une entreprise de référence spécialisée dans la transformation industrielle du bois. Sur place, le ministre a inspecté au détail près toute la chaîne de production de bois, allant de la scierie, des séchoirs, du laboratoire, de l'atelier de lamellé-collé, de la scierie hydraulique aux unités de stockage.

Il s'est ainsi fait une idée réelle du fonctionnement global de



cette unité forestière avant d'apprécier les investissements réalisés par l'opérateur. Déjà bien organisé, le responsable

de l'IFO a exprimé au ministre son engagement à renforcer les investissements dans le but de moderniser ses outils de pro-

duction. L'objectif étant d'accroître la valeur ajoutée locale des ressources forestières.

Mais dans les échanges, les responsables de la société IFO ont déploré à Michel Djombo le sempiternel problème d'électricité qui leur empêche de développer une industrie de transformation de bois plus compétitive, attractive et à forte valeur ajoutée. A Pokola, par contre, le ministre a visité l'usine de transformation du bois de la société CIB-Olam Agri, un autre exploitant forestier emblématique qui fait ses preuves dans le département de la Sangha. Là-bas, il a ins-

pecté l'atelier de menuiserie, ainsi que l'usine de cogénération de 4,1 MW, véritable modèle de l'économie circulaire qui valorise les résidus de bois pour produire de l'électricité et alimenter les installations industrielles.

A la fin, le ministre Michel Djombo a exprimé son satisfaction et réaffirmé aux opérateurs forestiers la volonté du gouvernement de faire de la Sangha un pôle industriel compétitif, créateur d'emplois et moteur de la transformation locale des ressources forestières du Congo.

Firmin Oyé

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Des experts nationaux réunis à Pointe-Noire

Un atelier de traitement et apurement des données issues des déclarations statistiques et fiscales, financé par le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du centre (Hiswasca-SOP2), est organisé du 23 juin au 13 juillet à Pointe-Noire. Il réunit les comptables nationaux de l'Institut national de la statistique (INS) et un expert international en comptabilité.

L'INS a entrepris une mise à jour structurelle de ses bases de données économiques. Cette réforme repose sur l'exploitation des Déclarations statistiques et fiscales (DSF) qui constituent la source d'information primaire et fondamentale pour analyser la structure et la performance du tissu productif formel. À l'issue d'une première phase de collecte de terrain, un volume important de données a été mobilisé. Cependant, afin de garantir l'exhaustivité de la couverture statistique, une enquête complémentaire a été jugée nécessaire. Celle-ci cible spécifiquement les unités d'impôts des pôles économiques stratégiques de Brazzaville et de Pointe-Noire. Cette extension de la collecte vise à récupérer les DSF manquantes directement auprès des administrations fiscales, assurant ainsi une représentation fidèle de toutes les grandes entreprises et petites et moyennes entreprises opérant sur le territoire national.

Au total, ce sont plus de 6 000 DSF qui ont été réunies. La réussite du rebasage des comptes nationaux dépend désormais de la qualité du traitement de cette masse documentaire. Le passage des supports physiques (ou numérisés) à une base de données structurée, cohérente et apurée est une étape critique. L'organisation de cet atelier répond donc à cet impératif : transformer ces données brutes en indicateurs macroéconomiques fiables, conformes aux standards internationaux du Système de comptabilité nationale (SCN) 2008.

L'objectif de cette réforme est d'assurer la codification, la saisie et l'apurement de l'ensemble des DSF collectées, afin de disposer d'une base de données exhaustive et fiable, conforme aux exigences

de l'année de base du SCN 2008. « Le SCN 2008 introduit des innovations majeures, notamment en requalifiant la recherche et développement, les services financiers et les actifs intangibles en investissements plutôt qu'en consommations intermédiaires. L'adoption de ce référentiel permet au pays d'aligner son langage statistique sur les standards mondiaux, garantissant la parfaite comparabilité de ses données à l'échelle internationale », a précisé François Baowendssom Ramde, consultant international en comptabilité, venu pour appuyer les équipes nationales.

Ce programme se base sur la codification qui permet d'harmoniser les unités statistiques, selon les nomenclatures d'activités et de produits en vigueur. Le renforcement de capacités intervient pour former les agents de saisie sur l'outil informatique (masque CPro) et les spécificités de la comptabilité d'entreprise. La production de données, quant à elle, sert à réaliser la saisie intégrale des données comptables (Bilan, compte de résultat, tableaux annexes). Le contrôle qualité met en œuvre des tests de cohérence (Equilibres comptables fondamentaux) dès l'étape de saisie. La sécurisation va centraliser et sauvegarder les données pour prévenir toute perte d'information. Quant à l'analyse des données, il sera question de tenir un atelier d'apurement pour transformer les informations saisies en tableaux de synthèse exploitables. A la fin de ce processus, les 6 000 DSF seront intégralement codifiées et saisies. Une base de données apurée (Nettoyée des doublons et erreurs aberrantes) sera disponible au format CPro/Excel/Stata. Un rapport technique



documentant les difficultés rencontrées, les arbitrages méthodologiques et les statistiques de saisie sera finalisé. Afin de mieux s'imprégner de ce travail, la formation a été axée autour de quatre phases clés, à savoir la codification, la vérification physique des dossiers, l'attribution des codes d'activité et la vérification de la complétude des DSF.

S'exprimant sur la formation, Amédée Diambela, chef de service comptabilité nationale à l'INS, a dit: « Le travail que nous avons entrepris à Pointe-Noire consiste à traiter, contrôler, analyser et traduire les informations contenues dans les déclarations statistiques et fiscales des entreprises en données utilisables pour la comptabilité nationale. Les données sont vérifiées, harmonisées et codifiées selon les nomenclatures du SCN 2008 afin d'être intégrées dans les comptes nationaux. Cette étape est indispensable pour garantir la qualité des estimations économiques et refléter fidèlement la réalité de l'activité des entreprises ». Il a ajouté que « Les données issues des déclarations statistiques et fiscales permettent notamment de produire le produit intérieur brut, la valeur ajoutée par branche d'ac-

tivité, les comptes des secteurs institutionnels, comptes de production et d'exploitation, la formation brute de capital fixe, les principaux agrégats macroéconomiques utilisés pour le suivi de la conjoncture et la planification économique ».

Selon lui, la qualité des données repose sur plusieurs mécanismes. « Nous procédons à des contrôles de cohérence, à des vérifications comptables et à des comparaisons avec les séries historiques. Les données sont ensuite soumises à des traitements statistiques rigoureux avant leur intégration dans les comptes nationaux. Ce processus permet d'assurer la fiabilité et la crédibilité des statistiques produites. Les principales difficultés concernent les retards dans la transmission des déclarations, les informations incomplètes ou incohérentes, les erreurs de remplissage », a-t-il précisé.

Notons que la production des comptes nationaux repose sur une étroite collaboration entre l'INS, les administrations fiscales, les ministères sectoriels, les organismes publics, les partenaires techniques et financiers. Dans le cadre du projet régional Hiswaca, cette coopération est renforcée par un appui financier visant à moderniser

le système statistique national, améliorer la disponibilité des données administratives et harmoniser les méthodes statistiques conformément aux standards internationaux. Les principaux défis concernent l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données administratives, le renforcement des capacités techniques des producteurs de statistiques, la modernisation des outils de collecte et de traitement, l'intensification de la collaboration entre les administrations et la mobilisation de ressources suffisantes. Le rebasage des comptes nationaux et la mise en œuvre complète du SCN 2008 constituent également des priorités majeures pour produire des statistiques économiques plus précises, plus complètes et davantage en phase avec les transformations de l'économie congolaise. La qualité des statistiques nationales est une responsabilité partagée. Elle dépend de la contribution de toutes les administrations, des entreprises et des partenaires institutionnels. En fournissant des informations fiables et dans les délais, chacun participe à une meilleure connaissance de l'économie nationale et à une prise de décision plus efficace au service du développement du pays.

Hervé Brice Mampouya

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HUMANITÉ

La première antenne en Afrique ouverte

La cérémonie d'inauguration de l'antenne de la Déclaration universelle des droits de l'humanité (DDHU) a eu lieu le 30 juin à son siège situé à côté de l'Hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville. La délégation de la DDHU était conduite par son secrétaire général, Christophe Giovannetti, également président de l'Union des nations fédération, une organisation dotée d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

L'antenne dédiée aux droits de l'humanité au Congo mais également pour tout le continent africain est placée sous la direction de Brice Voltaire Etou Obami, a indiqué Christophe Giovannetti. « Cette antenne va apporter des solutions concrètes à tout ce que nous pouvons faire dans le droit de l'humanité. Le temps passe, mais il ne faut pas que nous oublions que depuis de centaines d'années, le problème des droits de l'humain est quelque chose qui est enraciné en nous. Il faut que cet élan qui a eu lieu en 1789 et en 1948 soit modernisé. Il faut le rendre actuel. Il ne faut oublier personne. Il faut que l'innovation soit au service de tous. Il faut qu'on comprenne que notre planète a besoin d'être protégée pour protéger des humains. Ce sont nos humains, nos confraternelles, nos frères, nos enfants qui sont en danger pour les générations futures », a fait savoir le secrétaire général de la DDHU, Christophe Giovannetti.

Avant de déclarer l'ouverture de cette antenne, il a ajouté qu'elle est la preuve de l'action concrète que les responsables au Congo ont voulu donner. Ce sera un lieu de recueillement qui permettra de trouver des solutions. « Je suis très fier de cette ouverture », a-t-il déclaré.

Prenant la parole au cours de cette cérémonie, Brice Voltaire Etou Obami a remercié Corinne Lepage, présidente de la DDHU,



La cérémonie d'inauguration de l'antenne DDHU au Congo/Adiac

et également de tout cœur les ambassadeurs et toute l'équipe de la DDHU de la confiance faite en sa personne et en celle de son frère Innocent Peza, d'avoir été choisis comme ambassadeurs de la DDU afin d'incarner les valeurs de cette déclaration universelle des droits de l'humanité au Congo. « Je ne peux pas oublier de remercier le président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, l'homme des actions concrètes, l'homme des masses qui pour moi incarne

les valeurs de la DDHU. Comme je l'ai dit hier et je continue à insister, il mérite à être décoré par la DDHU, parce que grâce à lui nous avons la formation des jeunes, leur éducation et grâce à lui, le Congo fait des efforts pour assurer le bien-être de sa population. Aujourd'hui, c'est lui qui est le pionnier de l'agriculture ici au Congo. Et nous disons toujours qu'il est le bâtisseur des grands projets agropastoraux. Ce n'est pas une dépense politique puisque je ne suis pas un

politicien, mais il s'agit d'une observation d'un indépendant, d'un professionnel », a-t-il déclaré.

Brice Voltaire Etou Obami s'est réjoui de la concrétisation et de la matérialisation de ce projet qui est l'inauguration de l'antenne de la DDHU à Brazzaville. C'est une reconnaissance, une passerelle et derrière cette petite antenne, on retrouve le monde entier, les investisseurs, les partenaires au développement, les amis du bien-être. Cette antenne assure la passerelle entre le Congo et le monde

en ce qui concerne les droits de l'humanité, le bien-être, l'éducation, la protection de l'environnement et le social. « Nous voulons que les Congolais, qui nous suivent, notent dans leur agenda qu'ils ne doivent jamais oublier cet endroit où commence la Déclaration universelle des droits de l'humanité au Congo par les deux ambassadeurs. Nous souhaitons qu'on puisse en avoir d'autres pour que nous jouons pleinement le rôle, car le champ est très vaste et il y a beaucoup à faire. Nous pensons que très prochainement, nous allons avoir la convention entre la DDHU et le Congo. » Ce sont par ces mots que Brice Voltaire Etou Obami, président délégué du collège exécutif national de l'église kimbanguiste et expert comptable agréé Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et commissaire aux comptes, gérant du cabinet Cacoges, a remercié Dieu Tout-Puissant et sa divinité Papa Simon Kimbangu Kiangani. Notons que Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement en France et présidente de l'association des amis de la DDHU, a envoyé un message d'honneur et de bienveillance au gouvernement congolais, pour avoir permis l'installation de la première antenne de la DDHU en Afrique, particulièrement en République du Congo.

Bruno Zéphirin Okokana

ROTARY DISTRICT 9150

Le nouveau gouverneur porte son collier

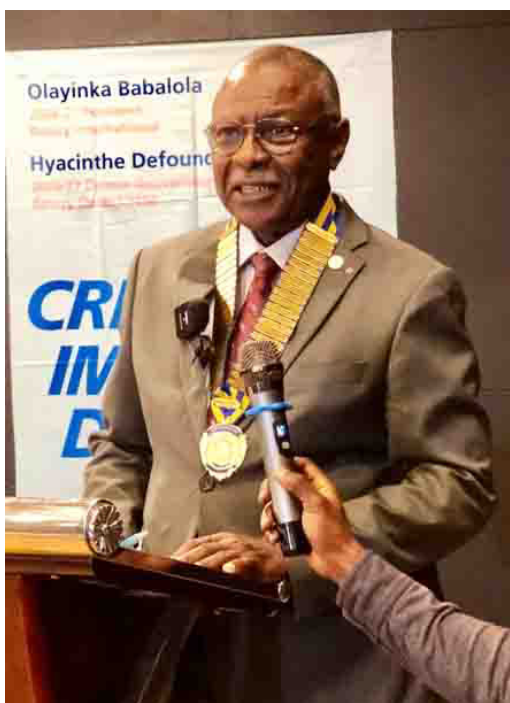
La cérémonie de passation de collier marquant l'entrée officielle du Pr Fila Hyacinthe Défoudoux aux fonctions de gouverneur du District 9150 du Rotary International pour l'année 2026-2027, en remplacement de Claude Cherubala, s'est tenue le 4 juillet à Brazzaville. Elle a connu la participation de nombreuses personnalités rotariennes venues des quatre coins du district.

La cérémonie a été rythmée par plusieurs moments clés, notamment la passation des colliers entre les présidents sortant et entrant du club et la remise des insignes de reconnaissance aux donateurs de la Fondation Rotary. Le point d'orgue a été le port du collier par le nouveau gouverneur, le Pr Fila Hyacinthe Défoudoux.

Présentant sa feuille de route à l'orée de son mandat, il a placé la nouvelle année rotarienne en écho avec le thème international, « Créer un impact durable », du président récemment élu du Rotary International, Olayinka Akimi Babalola. Dans son discours, le gouverneur élu du District 9150 a dévoilé sa stratégie reposant sur trois priorités. En

premier, il a fixé un objectif de croissance des effectifs, visant à passer de 96 à au moins 100 clubs et recruter quatre nouveaux membres par club sans en perdre aucun. L'organisation de journées portes ouvertes est encouragée pour ouvrir le Rotary à de nouveaux talents.

La deuxième priorité consistera à augmenter les dons à la Fondation. Le Pr Fila Hyacinthe Défoudoux a rappelé le rôle essentiel de la Fondation Rotary pour financer les actions sur le terrain, en insistant sur la nécessité de maintenir un haut ni-



Le Pr Fila Hyacinthe Défoudoux/Adiac

veau de contribution.

La dernière priorité sera l'éducation et la santé, en réponse aux défis majeurs du continent. Le nouveau gouverneur a cité l'exemple d'un forage réalisé par des Rotariens à l'Université Marien-Ngouabi comme illustration d'un impact durable. Il a rendu, par ailleurs, un hommage appuyé à son prédécesseur, Claude Cherubala, saluant les succès du mandat 2025-2026, notamment la vaccination de plus de 20 000 enfants contre la polio au Tchad; la campagne contre le paludisme en République démocratique du Congo; la fourniture de tables-bancs à des écoles au

Congo ou encore une action de réinsertion des jeunes au Rwanda.

Le Pr Fila Hyacinthe Défoudoux a souligné, en outre, la lourdeur des responsabilités qui lui sont désormais confiées. Il devra désormais animer un district de dix pays, soutenir 96 clubs Rotary et 58 clubs Rotaract, le tout en s'appuyant sur un héritage de plus de 376 000 dollars de dons au fonds annuel et de solides actions sur le terrain. Le Pr Fila Hyacinthe Défoudoux a appelé à l'action collective et a annoncé le début immédiat du travail pour poser les bases solides d'un district encore plus performant pour sa successeur, Sophie Coniquet, en 2027-2028.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

INCLUSION PROFESSIONNELLE

Les personnes vivant avec handicap exigent le respect du quota de recrutement

La Dynamique de l'unité des organisations des personnes handicapées du Congo (Duophco), présidée par Hugues Boukélé, a sensibilisé, le 3 juillet à Brazzaville, les décideurs publics et les opérateurs économiques à l'urgence de garantir l'inclusion professionnelle des personnes vivant avec handicap, conformément aux engagements nationaux et internationaux pris par la République du Congo, et leur recommande de veiller au respect du quota minimum de 10% de recrutement qui leur est alloué dans le quota global.

Les personnes vivant avec handicap au Congo ont suggéré à l'Etat de créer un ministère ou une entité gouvernementale qui leur est pleinement dédiée afin de coordonner les politiques publiques en la matière; d'encourager les compétences parmi elles ainsi que leur nomination aux postes supérieurs, tout en utilisant au sein des services dans les ministères qui les occupent; d'accélérer la mise en œuvre effective des conclusions du forum national des personnes vivant avec handicap.

Elles ont recommandé d'inscrire un quota de recrutement des personnes vivant avec handicap dans les textes officiels, notamment la loi de finances et les actes de notification. Elles ont aussi proposé d'assurer l'affectation équitable des personnes vivant avec handicap dans l'ensemble des ministères sans distinction, et de mettre en place un fichier national des demandeurs d'emploi pour des personnes vivant avec handicap au sein de l'Agence congolaise pour l'emploi.

À l'Etat, il a été proposé également d'assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements issus du Forum mondial sur le handicap tenu à Berlin, en Allemagne. Au niveau des secteurs publics et privés, les personnes vivant avec handicap au Congo souhaitent la promotion de l'égalité des chances dans les processus de recrutement ou d'embauche des personnes avec un handicap et le développement des politiques d'inclusion professionnelle des personnes avec un handicap. Elles ont aussi recommandé aux déci-

deurs publics d'adapter les postes de travail et les environnements professionnels, de former les gestionnaires en ressources humaines ainsi que les recruteurs aux pratiques de recrutement inclusif.

Elles préconisent la poursuite des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités en leur faveur pour faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi, et la mise en place des mécanismes de suivi et d'évaluation de leur insertion professionnelle. Au cours de la séance de sensibilisation, le président de la Duophco, Hugues Boukélé, a rappelé l'importance de l'égalité sociale et de l'autonomie économique de chaque citoyen sans distinction. Les participants ont dès lors relevé que l'accès à l'emploi des personnes vivant avec handicap demeure encore limité, malgré l'existence d'un potentiel réel de compétences et de qualifications.

Selon certaines sources, il y a environ mille deux cents personnes vivant avec handicap qui demandent l'emploi à la fonction publique congolaise. Bien avant ces statistiques, notamment en 1996, un total de 372 Congolais vivant avec handicap a été recruté et quelques années après, 589 sont devenus aussi fonctionnaires de l'Etat.

Il ressort des échanges que les difficultés rencontrées par les personnes vivant avec handicap sont principalement liées à des barrières organisationnelles et environnementales, des préjugés persistants, une insuffisante adaptation des politiques d'emploi tant dans le secteur public que dans



Une vue des officiels pendant la sensibilisation/Adiac

le secteur privé. C'est ainsi qu'il a été souligné que l'égalité doit être réelle, notamment en termes de statut, de droits et d'opportunités. Et aussi, l'égalité signifie que chaque individu ou groupe de personnes bénéficie des mêmes ressources et opportunités, quelles que soient les circonstances. L'égalité peut être un moteur de l'efficacité économique, entraînant une meilleure perception de la justice, une vraie confiance sociale dans des sociétés plus saines et cohésives.

« Les personnes vivant avec handicap constituent pourtant un capital humain disponible, sous-exploité, pouvant contribuer à la croissance économique

et à la transformation sociétale du pays. Les participants ont rappelé que le droit au travail des personnes vivant avec handicap est garanti par les instruments internationaux relatifs aux droits humains », souligne le communiqué final de ladite activité.

Au Congo, la loi n°18 du 25 juillet 2025, portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec un handicap, souligne que leur accès à l'emploi est un droit fondamental et non une faveur. L'inclusion professionnelle des personnes vivant avec handicap nécessite une mobilisation coordonnée du secteur public en tant que garant des politiques pu-

bliques de l'équité et de l'exemplarité; du secteur privé en tant qu'acteur majeur de création d'emplois et d'innovation. Les deux secteurs doivent agir de manière complémentaire pour rendre effectif l'accès à l'emploi des personnes vivant avec handicap.

Signalons que plusieurs acteurs clés, notamment des représentants des ministères sectoriels, à l'instar du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, des décideurs, des leaders des organisations de la société civile, des partenaires au développement, ainsi que des représentants du patronat et du secteur privé congolais ont pris part à l'activité.

Fortuné Ibara

UNION DES INFORMATIENS HANDICAPÉS DU CONGO

Castard Nzaou-Pambou se réjouit des relations entretenues avec l'ambassade américaine

Le communiqué de presse signé par le président de l'Union des informaticiens handicapés du Congo (UIHC), l'ingénieur Castard Nzaou-Pambou, le 30 juin à Brazzaville, relève une excellente collaboration entre cette organisation et la représentation diplomatique américaine en République du Congo.

« A l'occasion du 250e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique organisé par madame la chargée des Affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo (...), nous étions parmi les invités d'honneur; cela pour dire que tout le monde compte y compris la personne vivant avec handicap », a déclaré l'ingénieur Castard Nzaou-Pambou. Paraphrasant le message de la diplomate américaine, Amanda S. Jacobsen, le président de l'UIHC a également notifié dans le communiqué publié « le bon rapport de relations diplomatiques entre la République du Congo et les Etats-Unis d'Amérique ».

Par ailleurs, réagissant sur la prise en compte des personnes

vivant avec handicap au Congo, l'ingénieur Castard Nzaou-Pambou a évoqué la loi n°009/22/ du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne vivant avec handicap ainsi que la Constitution du 25/10/2015 en son article 31 alinéa 2.

« En 2005, les personnes vivant avec handicap ont commencé à être intégrées à la fonction publique congolaise. Pendant la mise en œuvre de la politique de la municipalisation accélérée, l'Etat a construit des édifices publics en faisant des rampes. Une rampe est une pente, une surface



Castard Nzaou-Pambou

incliné qui passe d'un niveau à un autre. Une personne en fauteuil roulant peut avoir besoin d'une rampe pour accéder à l'immeuble ou au parking de-

puis l'entrée d'un bâtiment. Les personnes aveugles et malvoyantes fréquentent aujourd'hui les universités et l'Etat met à leur disposition des enseignants spécialisés. Au Congo, la personne vivant avec handicap bénéficie de mêmes droits que les personnes valides, notamment le vote, l'éducation, la santé et autres », a déclaré le président Castard Nzaou-Pambou. Il a déploré, en outre, l'absence des personnes handicapées

dans les autres institutions de la République comme le Sénat, l'Assemblée nationale, etc.

Signalons qu'aux Etats-Unis comme à l'étranger, les deux cent cinquante ans d'indépendance ont été l'occasion pour les Américains de célébrer leurs valeurs démocratiques et leurs idéaux fondateurs, mais aussi d'honorer les partenariats durables bâtis à travers le monde.

F.I.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mbouloukoue Diègue Rodrigue.

Je désire être appelé désormais Itoua Diègue Rodrigue.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

XÉNOPHOBIE EN AFRIQUE DU SUD

Le Congo rapatrie ses ressortissants

La première vague de 65 Congolais expulsés de l'Afrique du Sud est arrivée à Brazzaville le 5 juillet par un vol spécial de la société ECAir. A leur arrivée à l'aéroport international Maya-Maya, ces hommes, femmes et enfants ont été accueillis par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Le gouvernement congolais procède depuis dimanche au rapatriement volontaire de ses compatriotes résidant en Afrique du Sud, suite aux violences xénophobes qui secouent actuellement le pays de Nelson Mandela. Accompagné des ministres en charge des Transports, Josué Rodrigue Nguonimba; de la Coopération internationale, Denis Christel Sassou N'Guesso, et des Affaires sociales, Lydie Pongault, le chef du gouvernement a souhaité bon retour sur leur terre aux Congolais en provenance de Johannesburg. « Vous voici enfin rentrés chez vous en toute sécurité. Je suis heureux en vous recevant en compagnie du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies. On est mieux chez soi. Vous êtes chez vous et vous devez vous sentir mieux chez vous. Parce que nous avons suivi avec une très grande inquiétude, les épreuves que vous avez traversées ces derniers temps en République Sud-africaine », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, les actes de violence et de xénophobie qui ont été menés à l'encontre des communautés étrangères, particulièrement des communautés africaines, sont à déplorer. « La République Sud-africaine est un pays ami, un pays frère, on peut se permettre de le dire. Nous déplorons ces actes et nous avons foi que nos frères Sud-Africains vont vite se ressaisir et renouer tout de suite avec les valeurs de paix, d'unité, de solidarité chères à nos dirigeants africains et chères à leur dirigeant charismatique, Nelson Mandela », a espéré le Premier ministre.

Il a également rappelé que dans le but de soutenir ses compatriotes



Des Congolais expatriés remplissant les formalités./DR

dès les premières heures de la crise, le président de la République avait instruit le gouvernement, notamment la diplomatie congolaise de prendre toutes les dispositions nécessaires pour identifier les Congolais se trouvant sur le sol Sud-africain, pour assurer leur sécurité et surtout leur retour volontaire au pays. Un travail bien réalisé par les cadres de l'ambassade du Congo en Afrique du Sud, ainsi que ceux du ministère des Affaires étrangères pour protéger leur « intégrité physique, morale ».

Des rapatriés sollicitent un accompagnement des pouvoirs publics

« C'est l'expression d'une République qui n'abandonne jamais ses ressortissants, ses fils, à leur triste sort. Nous voulons simplement vous assurer que les dispositions ont été prises pour vous mettre dans de bonnes conditions en attendant que les familles aient des possibilités de

vous accueillir. Le gouvernement s'engage aussi à vous accorder un accompagnement psychosocial, parce que nous imaginons que vous avez abandonné beaucoup de projets de vie derrière vous. Il sera à vos côtés pour réfléchir avec vous sur des voies et moyens de votre réinsertion, de votre accompagnement, parce que le pays a aussi besoin de vous », a assuré Anatole Collinet Makosso, précisant que la protection des Congolais est une priorité pour le gouvernement.

S'appuyant sur les dispositions de la Constitution, le chef du gouvernement a indiqué qu'aucun Congolais ne doit se sentir obligé de vivre hors de son territoire. D'après lui, l'article 22 de la loi fondamentale donne à chacun la possibilité d'aller et de revenir. « On ne peut s'établir à l'étranger que sur la base des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou du Pacte international pour la paix civile, qui donne la possi-

bilité à tout Congolais de s'établir sur n'importe quelle partie du territoire, dans n'importe quel pays, pour des raisons d'études, de travail ou d'autres raisons. Donc, nous avons aussi besoin de vous et nous travaillerons pour que toutes les compétences, les aptitudes soient mises à contribution pour le développement de notre pays », a-t-il conclu.

Parmi les 65 Congolais en provenance de Johannesburg, il y a Jean Bruno Mankou qui a quitté son pays d'origine depuis 22 ans. Marié à une Sud-Africaine, il est père de quatre enfants, tous restés avec leur mère. « C'est vraiment très inquiétant; parce que j'ai laissé quatre enfants là-bas. La façon dont ils nous ont chassés, vraiment ce n'est pas normal, cela m'a laissé beaucoup de choc. Ils ont la haine même chez les enfants. J'ai reconforté les enfants que ce qui est arrivé, est arrivé, vous n'allez pas me suivre, parce que vous êtes encore à l'école », a-t-il

témoigné, affirmant que tout n'est pas rose en Afrique du Sud. D'où ce cri de cœur : « Si le gouvernement peut nous aider peut-être en nous donnant des emplois s'il y en a, ce sera bien. Et s'il n'y en a pas d'emplois, qu'il nous accorde même une petite somme qui va nous permettre de redémarrer la vie ».

Une deuxième vague de 90 Congolais regagne Brazzaville

Après la première vague de 65 personnes en provenance de Johannesburg, 90 autres Congolais viennent de regagner leur terre d'origine. Bagages en main, enfant au dos ou bien en main pour certains, ces femmes et hommes ont effectué le retour au pays par le vol spécial de la compagnie nationale ECAir. Comme les premiers arrivés la veille, ils ont été accueillis par le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence de quelques ministres et du coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, Abdourahamane Diallo. Les pouvoirs publics qui ont suivi avec une « profonde désolation » et une forme d'inquiétude les violences contre les communautés africaines en Afrique du Sud ont jugé bon d'assurer la sécurité des Congolais et de protéger leur dignité, leur intégrité physique et morale.

Après la réception de ces 155 Congolais à l'aéroport, le gouvernement les a placés dans quelques hôtels de la place, le temps de contacter leurs familles respectives pour un éventuel accueil. Ces expatriés bénéficieront d'un accompagnement au plan social pour pallier des cas de traumatismes, parce que certains parmi eux ont dû investir pour leur avenir en Afrique du Sud.

Parfait Wilfried Douniama

DIASPORAS AFRICAINES

La France relance son offensive économique face à la concurrence mondiale

Avec la troisième phase de Meet Africa, Paris fait des entrepreneurs africains un levier d'influence, d'investissement et de reconquête stratégique sur un continent où Chine, Turquie, Golfe et États-Unis intensifient leur présence.

Loin d'être un simple programme d'appui à l'entrepreneuriat, Meet Africa 3 illustre la nouvelle stratégie française de projection économique en Afrique. Dix ans après la création d'Expertise France, la filiale du groupe de l'Agence française de développement (AFD) confirme que les diasporas africaines sont désormais considérées comme des acteurs de puissance capables de renforcer les intérêts économiques français dans un contexte de compétition internationale de plus en plus intense. Mis en œuvre par Expertise France avec le soutien de l'AFD, du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Union européenne et désormais de la Région Île-de-France,

le programme cible cinq pays : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Maroc et la Tunisie. L'objectif dépasse largement l'accompagnement de jeunes entrepreneurs. Il s'agit de transformer les diasporas africaines établies en France en véritables passerelles d'investissement, de transfert de compétences et de création de valeur entre les deux rives de la Méditerranée.

Cette orientation traduit une évolution de la diplomatie française. Face à la montée en puissance de la Chine, de la Turquie, des pays du Golfe ou encore de l'Inde sur le continent africain, Paris cherche à mobiliser un avantage comparatif que peu de puissances possèdent : une diaspora afri-

caine estimée à près de sept millions de personnes, dotée d'un fort potentiel entrepreneurial. Les transferts financiers des diasporas vers l'Afrique représentent déjà plusieurs dizaines de milliards de dollars chaque année, souvent davantage que l'aide publique au développement. En structurant ces flux vers des investissements productifs plutôt que vers la seule consommation, Meet Africa ambitionne d'accroître leur impact économique. La troisième phase du programme introduit également une dimension plus stratégique. L'accent est mis sur l'entrepreneuriat féminin, l'adaptation aux défis climatiques et le financement d'entreprises innovantes susceptibles de créer des

emplois durables dans les pays partenaires.

Pour le Cameroun, cette initiative représente une opportunité importante. Le pays dispose d'une diaspora qualifiée et entreprenante, notamment en France, dont les investissements pourraient contribuer au développement des secteurs du numérique, de l'agro-industrie, des services ou encore des industries culturelles. À l'heure où Yaoundé cherche à accélérer sa transformation économique, la mobilisation de ce capital humain apparaît comme un levier complémentaire aux investissements publics et étrangers. Au-delà de son volet économique, Meet Africa participe également à une stratégie d'in-

fluence. En consolidant les réseaux d'affaires entre la France et l'Afrique, Paris tente de renouveler son partenariat avec le continent sur des bases davantage orientées vers l'investissement, l'innovation et la co-construction. Dans la nouvelle géoéconomie mondiale, la compétition ne porte plus seulement sur les infrastructures ou les matières premières. Elle se joue aussi autour des talents, des réseaux entrepreneuriaux et de la capacité à mobiliser les diasporas. Avec Meet Africa 3, la France fait le pari que son influence future passera autant par ses entrepreneurs d'origine africaine que par sa diplomatie traditionnelle.

Noël Ndong

PARIPESA S'INSTALLE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le « Maestro » des paris sportifs débarque avec Yaya Touré et l'OL !

Brazzaville, Juillet 2026 – Le marché congolais du divertissement accueille un nouvel acteur de premier plan.



PariPesa, opérateur international de paris sportifs distingué par le prix du meilleur bookmaker lors des SIGMA Africa Awards 2025, annonce le lancement officiel de ses activités en République du Congo.

Pour marquer cette arrivée stratégique, la marque s'entoure de figures emblématiques du football mondial. Elle dévoile ainsi une collaboration de prestige avec Yaya Touré, légende du football africain, ainsi qu'un partenariat stratégique avec l'Olympique Lyonnais.

Une alliance de champions pour séduire le public congolais

Dans le cadre de sa stratégie de positionnement, PariPesa mise sur une figure incarnant l'excellence et la performance. Quadruple Ballon d'Or africain et capitaine emblématique des Éléphants de Côte d'Ivoire lors de leur sacre à la Coupe d'Afrique des nations 2015, Yaya Touré devient l'ambassadeur officiel de la marque.

À travers cette collaboration, PariPesa ambitionne de tisser un lien durable avec les passionnés de sport en République du Congo, en s'appuyant sur des valeurs fortes de leadership, de précision et de

performance, incarnées par l'une des figures les plus respectées du football africain.

Ce choix stratégique s'inscrit dans une vision claire. À l'image du « Maestro » sur le terrain, PariPesa entend mettre son expertise au service des parieurs congolais, en proposant une plateforme innovante où l'excellence et la performance sont au cœur de l'expérience.

PariPesa célèbre le progrès, la confiance et l'intensité de la compétition, souligne Damilare Obadimu, responsable du développement commercial pour l'Afrique au sein de la marque. De son côté, Yaya Touré se réjouit de cette collaboration : « Je suis fier de rejoindre une plateforme qui partage ma passion pour le football et la victoire. Ensemble, nous inspirerons la prochaine génération de champions. »

Une dimension internationale renforcée avec l'Olympique Lyonnais

L'ambition de PariPesa dépasse les frontières nationales. Grâce à son partenariat stratégique avec l'Olympique Lyonnais, la plateforme offre aux fans congolais une passerelle directe vers l'élite du football européen.

Cette alliance confère à la marque une stature internationale et promet une expérience utilisateur premium, enrichie par des opportunités exclusives dédiées aux supporters du club rhodanien en République du Congo.

Pourquoi PariPesa s'impose déjà comme le « Maestro » du marché ?

En s'implantant officiellement en République du Congo avec une licence locale, PariPesa apporte des réponses concrètes aux attentes des parieurs, en combinant innovation, accessibilité et performance.

met de parier en quelques clics sur les plus grandes compétitions, telles que la Ligue 1 et l'UEFA Champions League.

Des côtes compétitives

Grâce à un algorithme optimisé, PariPesa propose des cotes attractives, conçues pour maximiser les opportunités de gains des utilisateurs.

Le « Bonus du Maestro » : un avantage dès le départ

À l'occasion de son lancement, PariPesa déploie une offre de bienvenue ambitieuse destinée aux nouveaux inscrits. Une initiative portée par son ambassadeur, Yaya Touré, qui invite les passionnés de sport à rejoindre l'expérience.



Des paiements 100 % adaptés au marché local

La plateforme garantit des transactions rapides, fiables et sécurisées grâce à l'intégration des solutions de paiement les plus utilisées, notamment MTN Mobile Money, et Airtel Money.

Une interface intuitive et performante

Pensée pour offrir une expérience utilisateur fluide, l'application per-

Comment en profiter ?

Inscrivez-vous sur la plateforme officielle <https://paripesa.bet/pesarc>

Utilisez le code promotionnel : PESARC

Bénéficiez d'un bonus de dépôt pouvant atteindre 56 000 FCFA, crédité instantanément

COMMEMORATION

Oyo : un hommage à Léon IBOVI, figure du développement énergétique du Congo

(Par Michel Rodriguez ABIABOUTTI)

Six ans après sa disparition, son frère jumeau Jean Claude IBOVI, la famille, les amis, les anciens collaborateurs et nombreuses personnalités parmi lesquelles, la Préfète du Département de la Cuvette, Emma Berthe BASSINGA NGANZALI, se sont réunis samedi 04 juillet 2026 au cimetière Catholique Sainte-Radegonde d'Oyo pour honorer la mémoire de Léon IBOVI.

Ingénieur électricien de renom et grand serviteur de l'Etat, il a marqué de son empreinte le développement des infrastructures énergétiques de la République du Congo, notamment à travers les projets des barrages hydroélectriques du DJOUE, d'IMBOULOU et de LIOUESSO.

cret, rigoureux, efficace et profondément attaché aux valeurs du service public.

Ingénieur de hors classe, Léon IBOVI a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à la Direction Générale de l'Electricité (SNE). Il a été successivement directeur départemental de Brazzaville, directeur commercial, directeur de transport et d'exploitation, directeur général adjoint, chef du projet de réhabilitation du barrage hydroélectrique du DJOUE avant de prendre la direction des projets de constructions des barrages d'IMBOULOU et de LIOUESSO, importants ouvrages énergétiques réalisés en République du Congo. Son expertise, sa capacité à



Oyo dans une atmosphère de recueillement, son frère jumeau Jean Claude IBOVI, accompagné de la Préfète du Département de la Cuvette Emma Berthe BASSINGA NGANZALI qui lui a fait l'honneur de l'assister, la famille et les enfants, les proches de Léon IBOVI se sont retrouvés au cimetière Catholique Sainte Radegonde d'Oyo où repose pour l'éternité son corps pour commémorer le 6ème anniversaire de sa mort.

Disparu le samedi 04 juillet 2020, l'ancien Directeur Général Adjoint de la SNE (Société Nationale d'Electricité) et Ingénieur de l'électricité continue de susciter admiration et reconnaissance pour l'œuvre titanesque qu'il a laissée au service de la nation.

Autour de la sépulture, la prière dite par l'Abbé Gervais Protais YOMBO, les dépôts de gerbes de fleurs par son frère jumeau, Jean Claude IBOVI et par la fille du défunt, Glad IBOVI, les témoignages ont rythmé cette cérémonie sobre mais chargée d'émotion.

Parents, amis et anciens collaborateurs ont voqués le souvenir d'un homme dis-

conduire des grands projets et son engagement ont largement contribué au renforcement des capacités nationales en matière de production d'électricité. Pour ceux qui ont travaillé à ses côtés, Léon IBOVI incarnait la compétence, l'intégrité et le sens du devoir. Plusieurs anciens collaborateurs ont rappelé son exigence professionnelle mais aussi son souci permanent de transmettre son

expérience aux jeunes générations appelées à prendre la relève.

Au-delà de son parcours administratif et technique les témoignages ont mis en lumière un homme profondément humain, attaché à sa famille, respectueux de ses collaborateurs et animé par la volonté constante de servir son pays avec loyauté.

Six (6) ans après sa disparition, son héri-

tage demeure visible à travers les infrastructures qu'il a contribué à réaliser et les nombreux cadres qu'il a formés.

Son nom reste associé à une génération de bâtisseurs qui ont consacré leurs savoir-faire au développement du secteur énergétique congolais par la réalisation du boulevard énergétique qui fait aujourd'hui la fierté dans le cadre de l'électrification de l'arrière-pays.

En refermant cette cérémonie de recueillement, les participants ont exprimé le souhait que les valeurs portées par Léon IBOVI: le travail bien fait, la compétence, la probité et le sens de l'intérêt général continuent d'inspirer les générations présentes et futures.

Par-delà le temps et l'absence, l'hommage rendu à Oyo aura rappelé qu'un grand serviteur de l'Etat ne se mesure pas seulement aux fonctions qu'il a occupées, mais aussi et surtout à l'empreinte durable qu'il a laissée dans l'histoire de son pays.

Samedi 04 juillet 2020, samedi 04 juillet 2026, quelle coïncidence de dates pour la commémoration !



OBSÈQUES DE L'AYATOLLAH ALI KHAMENEI

Le Congo représenté à Téhéran

À l'invitation de la République islamique d'Iran, et en présence de plus d'une centaine de délégations étrangères, Constant Serge Bounda, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, a représenté à Téhéran le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de la cérémonie officielle d'hommage aux martyrs de la Nation.



Constant Serge Bounda à Téhéran/DR

Selon le ministre de la diplomatie congolaise, l'hommage aux cérémonies funéraires d'Ali Khamenei a constitué un moment d'une profonde émotion, marqué par une impressionnante communion entre un peuple fier, résilient et profondément patriotique, uni dans le recueillement, la mémoire de ses martyrs et son indéfectible attachement à sa Nation.

En marge de la cérémonie officielle à laquelle il a pris part à Téhéran, dans le cadre de la diversification des partenariats stratégiques du Congo, il a eu des entretiens particulièrement fructueux avec son homologue, Abbas Araghchi, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

Leurs échanges, empreints de confiance et de cordialité, ont ouvert d'excellentes perspectives pour le renforcement de la coopération bilatérale et la consolidation des relations d'amitié qui unissent les deux pays depuis un demi-siècle.

L'année 2026 marque le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la République islamique d'Iran.

Marie Alfred Ngoma

CORRIDOR AFRIQUE-CHINE

Pékin prend une longueur d'avance dans la guerre mondiale des ressources

Le lancement de la nouvelle liaison logistique confirme la stratégie chinoise de sécurisation des minerais critiques et de maîtrise des chaînes d'approvisionnement du XXI^e siècle.

Avec l'inauguration d'une liaison maritime-ferroviaire reliant directement l'Afrique au Sud de la Chine, Pékin renforce sa stratégie logistique, sécurise ses approvisionnements et consolide son influence économique sur le continent. Le lancement officiel de la nouvelle liaison maritime-ferroviaire reliant l'Afrique au port chinois de Fangchenggang, dans le Guangxi, marque une étape supplémentaire dans la stratégie mondiale de Pékin. Derrière l'inauguration d'un simple corridor logistique se dessine une ambition bien plus vaste : consolider la sécurité des chaînes d'approvisionnement chinoises, accélérer les échanges avec l'Afrique et renforcer l'influence géoéconomique de la Chine dans un contexte de compétition mondiale de plus en plus intense. Le voyage inaugural du navire Hengsheng, long de 300 mètres, qui a acheminé plus de 205 000 tonnes de minerais non ferreux depuis l'Afrique vers la Chine, illustre cette logique. Il ne s'agit pas seulement d'un succès logistique, mais de la mise en service d'un nouvel outil stratégique au service de l'initiative « La Ceinture et la route » (Belt and Road Initiative). Ce corridor associe transport maritime et ferroviaire afin de réduire les délais d'acheminement vers les grands

centres industriels chinois.

Fangchenggang devient ainsi une porte d'entrée privilégiée des matières premières africaines vers les provinces du Sud-Ouest de la Chine, tout en limitant les coûts logistiques et les risques liés à la saturation des grands ports de la façade orientale. L'enjeu dépasse largement le commerce bilatéral. Dans un contexte marqué par les tensions commerciales sino-américaines, les perturbations des chaînes logistiques mondiales et la compétition autour des minerais critiques, Pékin cherche à diversifier et sécuriser ses voies d'approvisionnement. Les métaux non ferreux, indispensables aux batteries électriques, aux semi-conducteurs, aux infrastructures énergétiques et aux industries de défense, occupent désormais une place centrale dans cette stratégie. L'Afrique apparaît plus que jamais comme un partenaire incontournable. Le continent concentre une part importante des réserves mondiales de cuivre, de cobalt, de manganèse, de bauxite ou encore de terres rares, devenues essentielles à la transition énergétique mondiale. En développant des corridors intégrés reliant directement les zones de production africaines aux plateformes industrielles chinoises,

Pékin consolide une avance stratégique sur ses principaux concurrents. Cette nouvelle infrastructure traduit également une évolution de la présence chinoise en Afrique.

Après les investissements massifs dans les routes, les ports, les chemins de fer et les centrales électriques, la priorité est désormais donnée à l'intégration logistique des chaînes de valeur. L'objectif n'est plus uniquement de financer des infrastructures, mais d'organiser durablement les flux commerciaux entre les deux continents. Pour les pays africains, cette dynamique ouvre des perspectives d'exportation, mais pose aussi la question de la montée en gamme industrielle. Sans transformation locale des ressources minières, le risque demeure de voir le continent rester essentiellement un fournisseur de matières premières. Avec cette nouvelle liaison, la Chine confirme que la compétition mondiale ne se joue plus seulement sur les marchés ou les technologies, mais aussi sur le contrôle des corridors logistiques. Dans cette nouvelle géographie de la puissance, les routes maritimes et ferroviaires deviennent des instruments d'influence aussi stratégiques que les ressources qu'elles transportent.

Noël Ndong

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvres

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

PROJET DE LOI SUR LE GRAND INGA

La société civile prône une mesure réglementaire

Réunies les 8 avril et 4 juin derniers dans le cadre d'un think tank organisé par la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) ainsi que ses partenaires pour analyser le texte relatif à la mise en œuvre du projet grand Inga, les organisations de la société civile ont relevé l'inopportunité de ce projet de loi, recommandant au Parlement congolais de prendre à la place une mesure réglementaire.

La conférence de presse tenue le 3 juillet au siège de la Corap, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, a permis à cette plateforme des organisations non gouvernementales d'étaler devant les médias son analyse critique du projet de loi relatif à la mise en œuvre du projet grand Inga. En effet, elle a relevé les points forts et les points faibles de ce projet de loi qui, selon les informations en sa possession, se trouverait à la chambre haute du Parlement en seconde lecture et a émis des propositions dont celle d'en faire une mesure réglementaire.

Dans leurs analyses, la Corap et ses partenaires, relevant qu'il y a une loi sectorielle régissant le secteur de l'électricité en République démocratique du Congo (RDC) qui venait d'être révisée en 2025, ont également indiqué qu'il existe déjà sur le site d'Inga les centrales Inga I et Inga II et que l'énergie de ces infrastructures avait même été exportée en Afrique du sud, sans l'adoption d'une loi spécifique.

Un projet inutile et dangereux

Pour la Corap et ses partenaires, ce projet de loi est très dangereux dans la mesure où il déroge

à toutes les autres lois sectorielles en vigueur dans le pays, sans démontrer en quoi ces dernières constituent un obstacle pour le projet grand Inga. « Ce faisant, il y a risque de création d'une zone juridique d'exception », ont-elles dit.

Relevant le risque de créer un précédent fâcheux du fait qu'il existe plusieurs autres grands projets stratégiques qui viennent avec le même élan de provoquer des réformes tendant à l'adoption d'autres lois spécifiques, ces organisations ont fait savoir, in fine, que c'est toute la législation nationale qui risque d'être balayée par des lois spécifiques calquées sur des projets spécifiques. « Les quelques aspects positifs répertoriés devraient faire l'objet d'un texte réglementaire spécifique tel un décret ou une ordonnance présidentielle », ont indiqué Justin Mobomi, chargé des plaidoyers à la Corap, et Steve Akawa, de Coded.

Beaucoup plus de points négatifs que positifs

Dans cet exercice, la Corap et ses partenaires ont relevé plusieurs points négatifs qui justifient leur position face à ce projet de loi. Elles reprochent à ce texte no-



Justin Mobomi exposant le point de vue de la société civile/Adiac

tamment de considérer le fleuve Congo principalement comme une ressource économique, accordant une place limitée à ses fonctions écologiques, à la pêche, aux valeurs culturelles, aux moyens de subsistance dépendant de lui et aux services écosystémiques.

Ce projet, selon cette analyse, accorde également des exonérations fiscales très larges, des exonérations douanières étendues, des exonérations applicables aux taxes futures. « Ceci constitue des

risques de réduction importante des recettes publiques, de déséquilibre fiscal et de faible partage des bénéfices », ont prévenu Justin Mobomi et Steve Akawa. Ils ont rappelé que des communautés impactées négativement par les projets 1 et 2 continuent à demander justice.

La Corap a également dénoncé les risques de corruption, de favoritisme, de réduction de concurrence et de manque de transparence dans la passation des marchés ainsi que des

pouvoirs illimités accordés à l'Agence pour le développement du projet grand Inga, à côté de la politisation dans sa mise en œuvre ainsi que le manque de redevabilité. Fortes de cette analyse critique, ces organisations ont insisté sur l'inopportunité de ce projet, tout en conseillant au Parlement, au cas où il tiendrait à ce projet de loi pour les quelques points positifs qu'il contient, d'en faire une mesure réglementaire.

Lucien Dianzenza

CCJA

Me Kalala plaide pour la primauté des spécialistes de la cassation

Un débat de fond a cours actuellement dans les milieux judiciaires au sujet des conditions de saisine de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) en matière de pourvoi. Dans sa dernière tribune libre, Me Kalala Muena Mpala a jeté un pavé dans la mare en plaidant pour une meilleure prise en compte des juges et des avocats de cassation des États membres de la CCJA, haute juridiction spécialisée de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires.

Instituée pour recevoir des requêtes en pourvoi en cassation en matière des affaires commerciales ou des investissements, la CCJA est avant tout une juridiction technique. De ce fait, estime Me Kalala Muena Mpala, avocat au barreau près la Cour suprême de justice, il est judicieux qu'elle soit animée par des magistrats habitués à la technique de cassation issus des pays membres. Ce credo rejoint pleinement la vision défendue par le tout premier président de la CCJA, le Camerounais Apollinaire Omdove, qui avait déjà alerté sur cette problématique.

Me Kalala milite pour que des «cassationnistes» rompus dans la technique de cassation dans leurs pays d'origine jouent un rôle prépondérant dans l'animation de cette institution supranationale. «Ils sont déjà habitués aux causes et moyens de cassation à l'interne», explique-t-il.



Me Kalala Muena Mpala/DR

Il fait observer que dans chaque pays membre sont installées des juridictions d'appel en matière d'affaires commerciales. Ce qui ne l'empêche pas de s'interro-

ger sur l'identité et la qualité des juges des États membres composant cette haute juridiction de cassation. «Viennent-ils tous des juridictions internes ou natio-

nales de cassation ?», s'interroge Me Kalala avant de soutenir qu'il faut impérativement à la CCJA des juges et des avocats de cassation des pays membres rompus en la matière.

Qu'il s'agisse des juges ou des avocats signataires des requêtes, des mémoires en réponse ou appelés à comparaître devant la CCJA, Me Kalala reste attaché, en sa qualité de technicien du droit, au strict respect du formalisme juridique.

Pour lui, la matière ou la procédure de cassation en interne est le monopole des techniciens de cassation. «Ce sont des experts certifiés par un PV d'un troisième serment contresigné par des magistrats et un greffier aussi de cassation», explique-t-il. Et il enfonce le clou en ces termes : « Être bon et libre juriste, c'est être esclave des textes de la Constitution et des lois parmi lesquels la loi du barreau en vigueur, à travers ses pertinents articles 107,111 pour

toutes les hautes juridictions nationales alignées à l'article 223 de la Constitution. Beaucoup de juges ne lisent pas la loi du barreau en ses articles 103 à 111 pour mieux comprendre l'exclusion de la procurator spéciale et l'avocat à la cour d'appel ».

En attendant la publication du premier arrêt de la CCJA respectueux de la loi du barreau de chaque pays membre de l'Ohada, Me Kalala maintient son plaidoyer en faveur d'une optimisation de cette haute juridiction, en recentrant son action sur les juges et les avocats de cassation des pays membres, à l'exclusion des avocats de fond. Il ajoute qu'à l'interne de tout pays membre, ces avocats spéciaux pour introduire un pourvoi en cassation sont connus des juges de cassation, mais aussi, au greffe de la CCJA. Entre-temps, le débat est loin d'être clos !

Sylvanus Andema



PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DE MEILLEURS RESULTATS UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°0011/MEPPSAITRESOR-UGP/26

Pour le recrutement d'un prestataire relatif au service de gardiennage et sécurité des locaux du Programme TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un prestataire pour le service de gardiennage et sécurité des locaux du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les

informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité : • Leur dossier fiscal à jour; • Leur numéro d'Identification Unique (NIU); • Le Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM); • Un certificat de non-faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante: ugptresorcpm@gmail.com

Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

6. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure

de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

7. Les offres sous pli fermé portant la mention « Demande de cotation N°0011/MEPPSA/TRESOR UGPIC-FIFI2026 relative au recrutement d'un prestataire pour le service de gardiennage et sécurité des locaux du Programme TRESOR » devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de

UGP-TRESOR: Tél.: 06 8218383106 95136 62/06 684 74 27- E-mail: ugptresorcpm@gmail.com
Adr 1: Rue Isaac LOCKO, à côté de l'ambassade des Etats Unis- Adr 2: Contacts: !81: 169/2078 Avenue des 1ers Jeux
Africains, Face Stade Marchand
Brazzaville- République du Congo

Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 21 Juillet 2026 à 14h30 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 15h00 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise derrière l'ambassade des USA, siège de l'ex projet CAB, Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 903 06 94106 95136 62/06 684 74 27; Adresse électronique: u mtresorcem@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 JUL 2026



PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'EDUCATION POUR DE MEILLEURS RESULTATS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°0012/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

Pour le recrutement d'un prestataire relatif au service d'entretien des locaux du Programme TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un prestataire pour le service d'entretien des locaux du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité : • Leur dossier fiscal à jour; • Leur

numéro d'Identification Unique (NIU); • Le Registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM); • Un certificat de non-faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante: UJ!ptresorcpm@gmail.com

Le délai de livraison sera de trente (30) jours calendaires à compter de la signature de la lettre de marché.

6. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

7. Les offres sous pli fermé portant la mention « Demande de cotation N°0012/MEPPSA/TRESOR UGPICFIF/2026 relative au recrutement d'un prestataire pour le service d'entretien des locaux du Programme TRESOR. », devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du

UGP-TRESOR: Tél.: 06 8218383/06 95136 62/06 684 74 27- E-mail: ugptresorcpm@gmail.com
Adr 1: Rue Isaac LOCKO, à côté de l'ambassade des Etats Unis- Adr 2: Contacts: !81: 169/2078 Avenue des 1ers Jeux

Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 21 Juillet 2026 à 14h30 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 15h00 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise derrière l'ambassade des USA, siège de l'ex projet CAB, Brazzaville, Téléphone: (+242) 06 903 06 94106 951 36 62/ 06 684 74 27 ; Adresse électronique: ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 JUL 2026



DISTINCTIONS

Des responsables de l'église kimbanguiste honorés par la République

La cérémonie de remise des médailles aux hauts responsables de l'église kimbanguiste a eu lieu le 29 juin, au centre administratif d'accueil de cette église situé au Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moungali. Elle s'est déroulée en présence des ministres Jean Rosaire Ibara et Rodrigue Malanda-Samba, ainsi que de la délégation de la Déclaration universelle des droits de l'humanité (DDHU).

Plusieurs hauts responsables de l'église kimbanguiste ont reçu des distinctions honorifiques, conformément au décret 2026-210 du 20 juin 2026, signé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, portant leur nomination aux grades d'Officier et de Chevalier de l'Ordre national de la paix. Les décorations ont été remises par le grand chancelier des Ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, à l'issue de la lecture du décret faite par le directeur technique de la grande chancellerie des Ordres nationaux, Serge Eugène Ghoma Bou-banga. A été élevé au grade d'Officier, Brice Voltaire Etou Obami pendant que Arthur Joseph Ngambou, Emmanuel Kinouani, Daniel Badila, Mathias Oba, Arnel Alali Etou ont été élevés au grade de Chevalier.

A l'issue de sa décoration, Brice Voltaire Etou Obami a remercié le président Denis Sassou N'Guesso, grand bâtisseur des projets agropastoraux, d'avoir nommé des clergés kimbanguistes à titre exceptionnel à l'Ordre national de la paix. Président délégué du collège exécutif national de l'église kimbanguiste, il a indiqué que ces décorations ne sont que la concrétisation de ce que les Kimbanguistes réalisent tous les jours. Ce sont, a-t-il dit, des hommes de paix, des bosseurs qui accompagnent le programme du développement du chef de l'Etat. Pour preuve, a-t-il indiqué, les Kimbanguistes ne sont pas restés en marge du programme lié à l'accélération de la marche vers le développement. « Dans le cadre de l'agriculture, nous avons un grand centre agropastoral qui compte aujourd'hui cinq mille hectares où nous retrouvons le maïs, le fofou, le soja, l'arachide. Nous avons plusieurs produits, il



Brice Voltaire Etou Obami posant avec les officiels/Adiac

Il y a aussi l'élevage. Comme le président de la République lui-même était sur place, il nous a demandé de travailler et nous continuons à le faire», a expliqué Brice Voltaire Etou Obami.

Il a fait savoir que leur église participe à des cultes de paix, à l'éducation, à la formation dans l'entrepreneuriat. « Nous pensons que cela n'est qu'une récompense et nous continuons à travailler; à remercier le président et le gouvernement, notamment le Premier ministre, pour le soutien multiforme, puisqu'ils continuent à travailler avec nous, à nous soutenir et nous serons toujours présents. Quand vous voyez les activités présidentielles officielles, dans des défilés, la fanfare de l'église kimbanguiste est toujours présente. Nous sommes

une église de paix, une église qui respecte l'autorité étatique établie et nous sommes une et indivisible. Il y a une seule église kimbanguiste au Congo et notre siège est au 1875 avenue des Trois martyrs au Plateau des 15 ans», a précisé le président délégué du collège exécutif national.

Une église attachée résolument aux valeurs de paix

Parlant de la paix, Brice Voltaire Etou Obami a indiqué que c'est tous les jours par leurs prières, par leurs enseignements, par leur éducation et par leur manière d'être qu'ils oeuvrent pour la paix. À titre d'exemple, à la veille de la campagne électorale, ils avaient contribué à plusieurs cultes de paix. « Depuis le Saint-siège, sa divinité papa Simon Kimbangu Kiangani a

lancé un message pour demander aux kimbanguistes d'aller voter massivement. Nous soutenons les politiques du président Denis Sassou N'Guesso. Nous accélérons la marche dans le cadre de l'agriculture, de l'éducation et de la formation. De tout ce qui concerne le capital humain, les Kimbanguistes seront toujours présents et vous ne les entendrez jamais en train de faire du désordre. Ceux qui le font ne sont pas les nôtres, même si certains pensent à porter nos nomss», a-t-il précisé.

Ambassadeur de la DDHU, Brice Voltaire Etou Obami a rappelé également qu'il est docteur honoris causa, un titre honorifique décerné aux gens qui, par leurs exploits, ont fait du bien à l'humanité dans des domaines scientifique, de la bonne gou-

vernance, de la comptabilité...

Christophe Giovannetti, secrétaire général de la DDHU et président de l'Union des nations fédération, une organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies, s'est dit très heureux d'être au Congo et d'avoir pu assister à ces décorations. Il a expliqué la DDHU est en fait un prolongement de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1789 qui a permis l'égalité entre les hommes mais qui n'a pas pensé aux générations futures et à l'égalité des chances. C'est à la demande de François Hollande que Corinne Lepage, ministre de l'Environnement de Jacques Chirac, avait organisé un colloque entre experts pour rédiger cette déclaration qui a été largement adoptée grâce à la participation exceptionnelle de la CGU, la principale association des maires du monde.

« Nous avons énormément d'ambassadeurs et nous avons ici ce jour deux ambassadeurs congolais émérites, Brice Voltaire Etou et Michel Innocent Peya, qui représentent chacun deux aspects différents. L'un c'est le droit de l'environnement et le bassin du Congo et son expertise, et l'autre le prix de la gouvernance, parce qu'en fait, aujourd'hui on doit être dans l'action et pour l'action c'est une bonne gouvernance... Je crois que l'antenne de la DDHU deviendra un symbole de tout le bassin du Congo et que cela sera le premier hémisphère de plusieurs pays africains qui se joindront à nous», a souhaité le secrétaire général de la DDHU. La soirée a été marquée par un dîner de gala offert en l'honneur de cette délégation.

Bruno Zéphirin Okokana



Avis de publication d'appel d'offres

MARCHE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES BATIMENTS ATELIERS & BUREAUX OPERATIONS AU QG DU PNCD - DISTRICT DE NZAMBI

Reference : AO/PNCD/AMC/2026/002-Construction ateliers & bureaux opérations

L'ONG Noé gestionnaire du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) Envisage d'attribuer un marché de travaux pour la construction des bâtiments ateliers & bureaux opérations au QG du parc National de Conkouati-Douli District de Nzambi financé par son partenaire Affaires Mondiales Canada (AMC). Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante :

Centre-ville de Pointe-Noire sur 48 avenue Ngouedi (derrière les assurances AGC).

Ou envoyer votre demande en précisant l'objet du marché par courriel à : procurement.pncd@noe.org

Pour plus d'informations appeler au numéro : +242 06 870 99 97

La date limite de soumission des offres est fixée au 28 juillet 2026.

MARCHE

Le « Running ultra trail Mfoa-Ndjindji », un défi de 582 km pour booster le tourisme

L'Association multisport lion d'or lance le compte à rebours. Le 12 juillet, cinq coureurs s'élanceront de la mairie de Brazzaville avec un objectif monumental de rallier la mairie centrale de Pointe-Noire à pied en seulement neuf jours. Un défi attrayant sur la route nationale 1.

Relier les deux principales villes du Congo en traversant des paysages spectaculaires à un rythme effréné, tel est le pari de José Cyr Ebina, président de l'Association multisport lion d'or. Présentée officiellement lors d'une conférence de presse le 4 juillet à Brazzaville, cette première édition baptisée « Année zéro » servira de laboratoire avant une ouverture au grand public dès l'année prochaine.

L'ultra-trail reliera Mfoa (Brazzaville) à Ndjindji (Pointe-Noire), les appellations traditionnelles des deux métropoles. Pour avaler les 582 kilomètres du tracé, les cinq participants (José Cyr Ebina et quatre volontaires sélectionnés) devront parcourir une moyenne de 70 kilomètres par jour. « Il est hors de question d'envoyer des gens sur un terrain que nous ne maîtrisons pas. Nous voulons d'abord expérimenter ce concept nous-mêmes », a expliqué José Cyr Ebina, promettant de boucler tout l'itinéraire à pied.

Le parcours traversera plusieurs départements et localités clés (Kintélé, Ignié, Djoué-Léfini, le



Les partenaires de la première édition/Adiac

Pool, la Bouenza, le Niari et le Kouilou). Des escales stratégiques sont prévues, notamment à Madingou, où les coureurs échangeront avec le préfet Marcel Nganongo et les marcheurs locaux. Pour soutenir les athlètes face à cette charge physique, une logistique rigoureuse est déployée, notamment une équipe médicale, des masseuses, la sécurité et les véhicules de ravitaillement.

Au-delà de la performance ath-

létique, ce projet se veut un puissant moteur de promotion nationale. L'ambition est de transformer la route nationale 1 en un itinéraire touristique majeur, mettant en valeur la biodiversité, les infrastructures et le patrimoine congolais.

À terme, le lion d'or espère inscrire durablement le « Running ultra trail Mfoa-Ndjindji » au calendrier international pour attirer des sportifs du monde entier. Si cette édition pilote ne distribuera pas de primes financières, elle ambitionne de poser la première pierre d'une vitrine touristique et écologique majeure pour la destination Congo.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

Magloire Nzonzi Badiakouahou, du Musée-Galerie-Bassin-du-Congo, les familles Kahunga, Batantou (Léonie Pierrette, Clo-taire, Félicité Clarisse, Lydie...) ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances du décès de leur père, frère, oncle, neveu, fils et grand-père Gervais Florent Batantou, survenu le 28 juin 2026 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 19, rue Mouanza, Mairie de Mfi-lou (Rfce: Rond-point Ngambio).




Antoine Laurent Delica, ancien ambassadeur, les familles Delica, Poba, Safou, Sitou et Pemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, fils, père, grand-père, oncle et époux, Jean-Fortuné Delica. Le décès est survenu le vendredi 3 juillet 2026 à Pointe-Noire, à la clinique Louise-Michelle.

La veillée est située au domicile du défunt sis à Siafoumou à côté de l'école primaire Mbota Raffinerie.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.






REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU (FDSE)
FIAE-Concours : CCG 1114 01 Y
Financement : Agence Française de Développement
 B.P :14138 – Brazzaville
 Tél : 06 662 46 56/05 556 36 43
 Email : fdse.congo@gmail.com





Avis d'Appel d'Offres National – Sans pré-qualification
Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON) n° : 003/FDSE-2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis de Non Objection AC/ABM/N° 451 du 23 juin 2026 de l'AFD et à la passation des marchés de fournitures de Matériels informatiques suivants : i) Ordinateurs portables et câbles de sécurité ; ii) Imprimantes ; iii) Détecteurs de faux billets ; iv) Licences Windows 11 Entreprise ; v) Suite bureautique (MS Office 365) et vi) Fourniture de TSP pour les agents de terrain.
2. Le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) a obtenu, dans le cadre du Projet de l'ERP Clientèle de LCDE des fonds afin de financer « l'Acquisition des matériels informatiques et logiciels pour l'exploitation de l'ERP Clientèle de LCDE ».
3. Le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de Matériels suivants :
 - Lot 2 : Autres sites de Brazzaville
 - Lot 3 : DDEX PNR
 - Lot 4 : DDEX NBL & PCSL
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles. **Les lots ne seront pas attribués séparément.**
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE), auprès de **M. Patrick Désiré LOKO, Directeur Général, Siège social : Case J-412 V OCH MOUNGALI III – En face de la Pharmacie DELGRACE, e-mail : fdse.congo@gmail.com**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse susmentionnée de **10 heures à 14 heures**.
6. Cet Appel d'offres s'adresse aux entreprises nationales justifiant des capacités techniques et financières requises pour réaliser l'opération.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Fonds de développement du Secteur de l'Eau FDSE, Siège social : Case J-412 V OCH MOUNGALI III – En face de la Pharmacie DELGRACE**, contre un paiement non remboursable de Six Cent Mille (600 000) Francs CFA, en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Fonds de développement du Secteur de l'Eau FDSE, Siège social : Case J-412 V OCH MOUNGALI III – En face de la Pharmacie DELGRACE**, au plus tard le 03 Août 2026, à 12 H00 (Heure de Brazzaville : GMT+1) précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction Commerciale et Clientèle de LCDE, le 03 Août 2026 à 12H30 précises.**
10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à **Dix Millions Francs CFA (10 000 000) FCFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le **03 JUIL 2026**

Le Directeur Général

Patrick Désiré LOKO

FILIÈRE BOIS DOMESTIQUE

Des organisations et intervenants dans le secteur se structurent

Un atelier de renforcement des capacités des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) du secteur du bois domestique et de leurs organisations professionnelles a été organisé récemment à Pointe-Noire afin d'améliorer leur accès aux financements et de faciliter la gestion de leurs entreprises.

L'atelier a été initié dans l'optique de la structuration durable de la filière bois d'œuvre nationale, enjeu stratégique pour le pays tant sur le plan économique, social, qu'environnemental, a dit Armand Blaise Diamvinza, assistant technique principal du projet. « Cet atelier vise à renforcer les capacités des très petites, petites et moyennes entreprises du secteur du bois domestique ainsi que de leurs organisations professionnelles, pour améliorer leur accès au financement, la gestion de leurs entreprises et leur structuration », a-t-il indiqué.

La formation a été animée par Yohann Fare et Josué Muganda Matabaro de la société Kinomé (Nogent sur Marne en France) ainsi que Stephen Kombo de l'Institut européen de coopération et de développement. Elle a permis de renforcer les capacités des responsables des TPME du secteur du bois domestique et de leurs organisations professionnelles afin d'améliorer leur accès au financement et la gestion de leurs entreprises. Il s'agissait de mieux les outiller pour consolider leur stratégie, la vision, la raison d'être, le modèle de croissance. L'objectif étant de développer des projets bancables, comprendre les exigences des institutions financières pour identifier les opportunités de financement ainsi que les exigences des institutions financières, renforcer leurs compétences en gestion, en gouvernance et en management, gage de la professionnalisation et de



Les participants à l'atelier initié par ATIBT-Congo/Adiac

la structuration durable de la filière bois domestique au Congo.

Pour atteindre cet objectif, la performance des petites et moyennes entreprises (PME) actives dans ce secteur doit être accrue pour jouer un rôle central dans l'approvisionnement du marché national. Le projet MIB contribuera ainsi, d'une part, à améliorer les mécanismes de gestion durable de la filière bois domestique, afin de renforcer son organisation et sa conformité aux exigences réglementaires. D'autre part, il permettra de renforcer les capacités techniques, opérationnelles et financières des PME du secteur, en vue d'améliorer leur performance, leur structuration et leur contribution à une

filière bois nationale plus durable et compétitive.

Le programme de financement de l'Union européenne intitulé « Appui à la transition économique verte et à l'amélioration du climat des affaires en République du Congo » vise à contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la préservation de la biodiversité, en particulier du couvert forestier. Cette action entend renforcer la transition vers une économie diversifiée et verte et améliorer le climat des affaires tout comme la gouvernance économique. Dans cette démarche, un accent particulier sera mis sur l'approvisionnement en bois légal des PME et artisans de la filière bois et à la création

d'emplois, ainsi que le développement de l'entrepreneuriat pour augmenter les moyens de subsistance, notamment pour les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables. Depuis la signature de l'Accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne (UE) en 2010 et sa mise en vigueur en 2013, le Congo a affirmé sa volonté de renforcer la gouvernance forestière pour garantir la légalité et la traçabilité de ses produits bois. Pourtant, une grande partie destinée au marché domestique provient encore des circuits informels, échappant aux mécanismes fiscaux de traçabilité, et mettant en péril la durabilité des ressources forestières. C'est dans ce contexte que le projet «

Appui au secteur privé – Marché Intérieur du bois », financé par l'UE a été mis en œuvre par l'ATIBT-Congo. Le secteur artisanal du bois au Congo joue un rôle important dans l'économie nationale, représentant environ 66 % des approvisionnements des sciages du marché domestique. Les artisans et les TPME de transformation du bois constituent ainsi un moteur du développement économique local, précisément dans les activités de deuxième et troisième transformation. Toutefois, une grande partie de ce marché fonctionne encore dans l'informel, avec des impacts négatifs en termes de recettes fiscales, d'organisation de la filière et de durabilité des ressources forestières. Les acteurs du secteur restent souvent peu structurés et insuffisamment informés du cadre réglementaire. Après Pointe-Noire, cet atelier s'est poursuivi à Dolisie et à Ouesso.

Notons que quatorze participants issus des associations professionnelles du bois et du cluster bois de Pointe Noire, à savoir l'Association des menuisiers du Congo, l'Association des artisans menuisiers béninois, l'Union nationale des scieurs et vendeurs des bois débités et du reboisement, le Groupement des artistes menuisiers et garnisseurs du Congo, ainsi que le Groupement interprofessionnel des artisans du Congo ont pris part à cette activité qui s'inscrit dans le cadre du projet Appui au secteur privé – Marché intérieur du bois, financé par l'UE.

Hervé Brice Mampouya

RÉPARATIONS DE L'ESCLAVAGE

L'Afrique transforme la mémoire en levier de puissance diplomatique

Le sommet international sur les réparations liées à l'esclavage, tenu à Accra, au Ghana, marque un basculement stratégique. Ce qui relevait hier du registre mémoriel et militant s'impose désormais comme un dossier de diplomatie structurée, porté par plusieurs États africains et caribéens et inscrit progressivement dans les arènes multilatérales.

La dynamique s'appuie sur un contexte international en mutation. L'adoption récente d'une résolution des Nations unies qualifiant l'esclavage de « crime le plus grave contre l'humanité » a ouvert une fenêtre politique inédite. Sans créer d'obligations juridiques immédiates, cette formulation contribue à reconfigurer le débat autour des responsabilités historiques et des mécanismes de réparation.

À Accra, les discussions ont clairement dépassé la dimension symbolique. Sous l'impulsion du président ghanéen, John Dramani Mahama, les États participants ont appelé à « passer de la reconnaissance à un cadre institutionnel de justice réparatrice ». Derrière cette formulation, se dessine une stratégie plus large : transformer la mémoire de l'esclavage en instrument de négociation internationale. Les revendications ne se limitent plus à des excuses

officielles. Elles incluent des mécanismes de compensation financière, des investissements ciblés dans l'éducation et les infrastructures, des dispositifs d'allègement de la dette, ainsi qu'une réforme de la gouvernance mondiale, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. L'enjeu est autant économique que politique : inscrire les conséquences historiques de la traite transatlantique dans les équilibres actuels du développement mondial.

Une coalition Afrique-Caraïbes en construction

L'un des faits majeurs de cette séquence est la structuration progressive d'un front diplomatique afro-caribéen. Le Ghana, le Nigeria, le Sénégal et le Liberia apparaissent comme les principaux moteurs africains de cette initiative, en coordination avec plusieurs États des Caraïbes déjà

engagés dans des démarches similaires. Cette convergence pourrait modifier les rapports de force au sein des Nations unies. Additionnés, les États africains et caribéens représentent un poids significatif en Assemblée générale, capable d'imposer durablement le sujet dans l'agenda international. Plus qu'un mouvement mémoriel, il s'agit désormais d'un bloc diplomatique émergent.

Des puissances occidentales sur une ligne d'équilibre

Face à cette montée en puissance, les réactions des anciennes puissances esclavagistes restent prudentes. Les États-Unis et la France n'ont pas soutenu la résolution onusienne récente, invoquant la complexité juridique du concept de réparation et la nécessité d'éviter une hiérarchisation des tragédies historiques. Cependant, les lignes ne sont plus figées.

En France, l'ouverture progressive du débat, évoquée à plusieurs reprises au plus haut niveau de l'État, témoigne d'une évolution prudente mais réelle. Elle reflète une prise de conscience du caractère désormais structurant de cette revendication dans les relations Nord-Sud.

Un enjeu de redéfinition de l'ordre international

Au-delà du débat historique, la question des réparations s'inscrit dans une reconfiguration plus large des rapports de force mondiaux. Pour de nombreux États africains, il ne s'agit pas uniquement de revisiter le passé, mais de corriger des déséquilibres structurels hérités de celui-ci : inégalités de développement, asymétries économiques et faible représentativité dans les institutions internationales. Dans cette perspective, les réparations deviennent un instrument de diplomatie offensive,

à la frontière entre justice historique et stratégie d'influence. Elles permettent aux États africains et caribéens de repositionner leurs revendications dans le langage du droit international et des négociations multilatérales.

Un tournant diplomatique encore ouvert

Le sommet d'Accra ne débouche pas sur un mécanisme contraignant, mais il marque une étape décisive : celle de l'institutionnalisation progressive du débat sur les réparations. En entrant dans les circuits de la diplomatie officielle, cette question change de nature. Pour l'Afrique et sa diaspora, la bataille des réparations n'est plus seulement mémorielle. Elle devient un levier de négociation, un outil de repositionnement géopolitique et, potentiellement, un nouvel axe de réforme de l'ordre international.

Noël Ndong

PORT DE POINTE-NOIRE

400 mètres de quai déjà réalisés au Môle Est

Au port autonome de Pointe-Noire où se construit un nouveau terminal à conteneurs, les travaux ont franchi une étape décisive avec 400 mètres de quai déjà réalisés sur les 750 prévus par Congo Terminal qui se fixe comme objectif de faire figurer le Môle Est parmi les seuls terminaux de la sous-région capables d'accueillir les navires de nouvelle génération.

La construction de la nouvelle plateforme portuaire par l'entreprise chinoise, China Road Build and Construction, disposera de vingt-six hectares de stockage, de dix-sept mètres de profondeur à quai et de deux postes à quai capables d'accueillir les plus grands porte-conteneurs du marché, longs de 400 mètres et d'une capacité de 24 000 conteneurs équivalent vingt pieds.

Conçue pour absorber la croissance significative des volumes de marchandises attendue dans les prochaines années, cette infrastructure de nouvelle génération sera dimensionnée pour les mastodontes des mers qui incarnent l'avenir du transport maritime mondial, positionnant ainsi Pointe-Noire

comme hub maritime de référence en Afrique centrale et occidentale.

Idéalement situé sur la façade atlantique de l'Afrique centrale, au croisement des grandes routes maritimes reliant l'Europe, l'Asie et les Amériques, le port de Pointe-Noire constitue une porte d'entrée naturelle pour la sous-région. Le Môle Est renforcera cette vocation de plateforme de transbordement régionale au service des pays de la sous-région.

L'investissement du Môle Est, conjugué aux investissements réalisés depuis le démarrage de Congo Terminal, porte l'engagement global d'Africa Global Logistics au port de Pointe-Noire à un



Une vue du quai en construction au Môle Est, au port de Pointe-Noire/DR

milliard d'euros, témoignant la confiance durable du groupe dans le potentiel économique de la sous-région.

Le terminal sera également doté d'un parc frigorifique de 1 680 prises, renforçant la compétitivité du port sur les

segments des denrées périssables et des produits pharmaceutiques.

Guy-Gervais Kitina

TRANSPORTS

Le gouvernement engage un dialogue permanent avec les syndicats

Le ministre en charge des Transports, Josué Rodrigue Ngouonimba, a échangé, le 6 juillet à Brazzaville, avec les représentants des organisations syndicales des administrations placées sous sa tutelle. Cette première rencontre vise à instaurer un cadre permanent de concertation pour renforcer le dialogue social, améliorer la gouvernance des établissements publics et préserver un climat social apaisé.

Le ministre des Transports entend faire du dialogue social un levier de performance et de stabilité. À cet effet, il a reçu tour à tour les représentants syndicaux du Conseil congolais des chargeurs (CCC), de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), de la Marine marchande, du Port autonome de Pointe-Noire (Papn), du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) ainsi que d'autres structures relevant de son département.

Dans son mot marquant l'ouverture de cette série d'audiences, Josué Rodrigue Ngouonimba a salué la disponibilité des partenaires sociaux, rappelant qu'ils sont des acteurs incontournables en raison de leur proximité avec les réalités du terrain. « Notre ambition est de renforcer un dialogue social permanent fondé sur l'écoute, le respect mutuel et la responsabilité », a-t-il déclaré.

Cette démarche, a-t-il dit, permettra d'améliorer la performance des établissements publics sous tutelle, de préserver un climat social apaisé et d'accompagner le développement du secteur des transports. Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba a assuré que les préoccupations des syndicats seront examinées dans un esprit d'ouverture et de recherche de solutions, tout en appelant les fédérations et confédérations syndicales à accompagner cette dynamique afin de promouvoir une gouvernance plus efficace et un climat social serein.



Josué Rodrigue Ngouonimba entouré des représentants des organisations syndicales des administrations placées sous sa tutelle, lors de la première séance de concertation à Brazzaville./Adiac

À l'issue des échanges, les représentants des organisations

syndicales ont salué cette initiative, qu'ils considèrent comme un signal fort en faveur de la relance du dialogue social. Sylvère Audrey Ossoubetoumba, secrétaire à l'organisation et à la mobilisation du Syndicat professionnel de la Marine marchande, a indiqué que pour leur compte les discussions ont porté sur le renforcement du dialogue social, l'amélioration des perfor-

mances des administrations et les difficultés liées à la gestion administrative, financière et sociale. « Nous avons senti chez le ministre une réelle volonté d'écouter les partenaires sociaux et de travailler avec eux », a-t-il affirmé.

Les représentants du Papn, du CFCO, du CCC, de l'Anac, des transports terrestres et de la Marine marchande ont égale-

ment présenté leurs principales préoccupations ainsi que les dysfonctionnements observés dans plusieurs administrations, notamment en matière de gestion administrative, financière et sociale.

Au nom du CFCO, Georges Mabondzo, représentant du Syndicat des cheminots du Congo, a rappelé que les agents cumulent quarante-quatre mois d'arriérés de salaires. Il a aussi évoqué le plan de sortie de crise élaboré à Pointe-Noire, destiné à financer la réhabilitation de l'outil de travail et l'amélioration des conditions sociales des agents. Selon lui, le ministre a assuré suivre de près ce dossier et a réaffirmé sa volonté d'accompagner les actions engagées afin de permettre au CFCO de retrouver progressivement un fonctionnement normal. Il a également invité les cheminots à préserver leur outil de travail.

Cette rencontre traduit la volonté des pouvoirs publics d'institutionnaliser le dialogue social comme un instrument de prévention des conflits et d'amélioration de la gouvernance au sein des administrations du secteur des transports.

Gloria Imelda Lossele